

POIX DU NORD

FLASH - INFOS

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,



Notre « Flash Infos », c'est l'occasion d'un point intermédiaire après la rentrée. C'est une rétrospective rapide de la vie de notre commune que, cette fois, nous illustrons par quelques photos.

Cette période est marquée par un mot clef : **sécurité**, parfois générateur de craintes infondées ou de rumeurs. Si nous traitons ce point avec sérieux, nous refusons aussi de nous laisser envahir par une psychose qui fait le jeu des terroristes et de ceux qui nous menacent.

Alors, nous respectons et mettons en place les mesures demandées par les pouvoirs publics : interdiction de stationner à proximité des écoles, du collège, des édifices recevant du public, mesures de surveillance lors de manifestations... Je me réjouis, avec toujours quelques exceptions, que ces contraintes sont comprises et respectées.

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, nous pensons avant tout à nos enfants : présence quotidienne aux sorties des écoles et des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) tant à proximité de l'école qu'en bas de la rue des écoles.

D'ici la fin de l'année, deux radars pédagogiques seront implantés près du collège et des écoles.

C'est aussi la sécurisation de nos locaux techniques qui a été faite (alarme anti-intrusion) et les premières caméras de surveillance se mettent en place.

Ce sera aussi tout prochainement la mise en sens unique de la rue de la République avec un stationnement unilatéral. De même, nous mettrons des emplacements à proximité de la boulangerie pour mettre fin au stationnement anarchique, gênant et parfois réellement dangereux.

Nous étudions aussi des moyens de faire respecter la vitesse sur les axes d'entrée de la commune, par exemple la rue du Château, qui sera bientôt rénovée, pose problème.

Alors oui, après avoir prévenu, essayé de convaincre, nous sanctionnerons.

Ce sera, en concertation avec la gendarmerie, le rôle de notre ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique) qui vient de prendre ses fonctions et sera assermenté prochainement. Il viendra seconder notre policier municipal qui, nous l'espérons, pourra reprendre son activité, au moins partiellement, en début d'année prochaine.

Par contre, non aux fausses rumeurs. La commune de Poix du Nord n'a pas été sollicitée et, de toute façon, nous refuserions d'accueillir des migrants dans le cadre du démantèlement de la jungle de Calais. Par contre, rien n'interdit à un particulier d'accueillir une ou plusieurs personnes à titre privé. En l'occurrence, il s'agit de réfugiés politiques demandant l'asile car faisant l'objet de massacres dans leur pays.

La sécurité, c'est aussi le refus des incivilités. Certes, Poix du Nord n'a pas de statistiques particulièrement défavorables (je suis ce point avec le major de gendarmerie) mais il est inadmissible de voir les bacs à fleurs arrachés et jetés à la rivière, de voir les filets du City découpés, les clôtures arrachées.... Les dégradations, c'est nous qui devons ensuite les assumer et réparer. Alors, oui, nous mettrons en plus progressivement dans des points sensibles de la vidéosurveillance.

Et permettez-moi d'enchaîner sur un autre point sensible : les bonnes relations de voisinage !

Depuis le début du mandat, c'est près d'une centaine de rendez-vous que j'ai assurés sur ce thème. Oui, il y a des abus (abolements intempestifs et répétés des chiens, bruits excessifs, brûlage, plantations non entretenues...) mais souvent un échange et une discussion courtoise permettraient de régler le problème.

Gardons cette faculté de nous parler !

Fort heureusement, il y a des choses positives, agréables qui se passent dans notre commune : des associations dynamiques, des commémorations, manifestations et fêtes vécues dans un esprit convivial, des travaux utiles, des aménagements nécessaires, une touche d'embellissement et une solidarité à laquelle nous tenons et qui se traduit par des manifestations concrètes en particulier pour nos aînés et nos jeunes.

Je laisse l'équipe des adjoints vous les évoquer. Je tiens à les remercier ainsi que les conseillers délégués, l'ensemble des conseillers et les membres du CCAS pour leur implication et surtout pour l'esprit d'équipe et d'union qui fait notre force.

Aux élus, j'associe également le personnel avec qui nous entreprenons un vrai travail d'amélioration de la qualité et de service. C'est un vrai chantier qui nécessite dialogue, volonté commune et des actions de soutien et de formation. Nous nous y employons.

Alors oui, c'est ensemble, élus et personnel, que nous pouvons progresser et c'est avec vous chers concitoyens que nous voulons développer un mieux vivre dans notre commune.

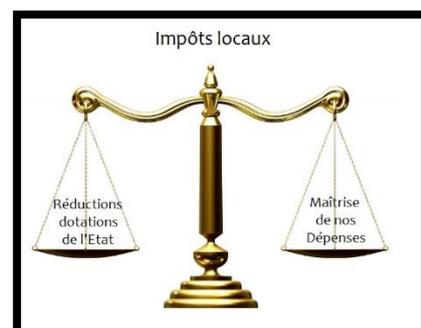
NOS FINANCES

Daniel RONCHIN, adjoint aux finances.

Tout d'abord, comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux.

C'était un engagement. Nous le tenons alors que de multiples autres Collectivités - pour des raisons parfois légitimes - ont parfois voté des augmentations d'impôts significatives.

Nous tenons pour l'instant nos équilibres par une maîtrise de nos dépenses en tentant, par les économies, de compenser les réductions de dotations de l'Etat.



Notre ténacité dans la recherche systématique de subventions (de plus en plus rares) vient de s'avérer payante. Nous venons de recevoir la notification, au titre de la DETR (**D**otation d'**E**quipement des **T**erritoires **R**uraux), d'une subvention de 53.919 € pour les travaux de voirie, rue du Château.

Nous aurons par contre à supporter dans les six années à venir le coût de la mise en accessibilité de nos 17 sites concernés. Nous venons de déposer l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) représentant une charge sur 6 ans de 351.530 €.

Là encore, nous avons déposé une demande de subvention auprès du Département.

Les principales dépenses d'investissement (réalisées à ce jour) au cours de cette année 2016 concernent :

♦ Des travaux de voirie (trottoirs rue Henri Roland et rue de Bousies)	21.500 €
♦ Des travaux de réfection de la salle de mariage et de bureau en mairie	16.300 €
♦ La réfection de l'intérieur de l'église	9.000 €
♦ La mise en place d'un panneau d'affichage électronique	10.000 €
♦ Des travaux aux écoles	6.500 €
♦ Des aménagements au terrain de football (pare-ballons)	5.700 €
♦ Des installations de sécurité (alarmes et vidéo surveillance)	10.000 €

D'importants investissements seront encore réalisés avant la fin d'année :

♦ Voirie/trottoirs/bordures, rue du Château	215.000 €
♦ Voirie/trottoirs/bordures, rue Talma et environs <i>Le Conseil Municipal, suite à l'appel d'offres, a retenu dans sa délibération du 4 octobre l'entreprise Carrières d'Houdain avec des offres respectives de 181 775 € HT et 55 577,50 € HT.</i>	65.000 €
♦ Aux écoles : remplacement de fenêtres et mise en place d'un revêtement de protection (cour école maternelle) et divers petits travaux	22.000 €
♦ Le remplacement de l'équipement informatique de la commune (rendu obligatoire par la dématérialisation au 1 ^{er} janvier 2017)	25.000 €
♦ La signalétique pour la mise en sens unique de la rue de la République et la matérialisation de places de parking	8.000 €
♦ La mise en place d'une clôture en plaques au City et la pose de pare-ballons	12.000 €

D'autres investissements (2 radars pédagogiques et l'éclairage de l'allée du percepateur et du jardin Wallerand) sont en attente de décision de subvention ou de prise en charge par la Communauté de Communes.

Un point est essentiel : ces investissements se font sans recours à l'emprunt et donc par notre capacité d'autofinancement et les subventions. Bien sûr, à terme, nous devons recourir à l'emprunt (par exemple pour les lourds travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).

Notre situation financière actuelle est saine mais tendue avec des incertitudes pour l'avenir liées à l'évolution des dotations de l'Etat et des possibilités ou non d'obtenir certaines subventions.

NOTRE CADRE DE VIE, NOS COMMEMORATIONS... ET NOS SALLES

Joël DEHOVE, adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie, aux commémorations et à la gestion des salles.

➤ **L'URBANISME**

A côté des études de permis de construire et d'autorisation de travaux qui constituent le quotidien de l'activité avec maintenant l'instruction faite au niveau du service commun mis en place au sein de la CCPM, deux dossiers importants sont en cours :

1. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Rappelons que la compétence du droit des sols est maintenant intercommunale et que le PLUI se substituera au POS actuel de la commune au terme d'une période de rencontres et de négociations qui s'échelonnent sur 4 années. C'est essentiel d'être très présent dans cette phase.

Une première réunion a eu lieu le 14/06/2016 à la CCPM présentant la démographie, l'habitat et les formes d'urbanisme au sein des 53 communes de notre communauté.

La seconde réunion, le 13/09/2016, a été consacrée aux modes de déplacement, de transport et à la mobilité sur le territoire du Pays de Mormal. Retenons quelques chiffres :

- 67 % des personnes habitant dans la communauté se déplacent en voiture,
- 83 % des personnes résidentes travaillent à l'extérieur du périmètre du Pays de Mormal,
- 75 % des actifs travaillant au Pays de Mormal résident à l'extérieur.

Les flux des élèves ont été également analysés : Poix du Nord est la 4^{ème} commune où sont scolarisés le plus d'élèves (7 % de l'ensemble du territoire après Le Quesnoy, Bavay et Landrecies) et Poix du Nord représente 6 % des élèves scolarisés de la CCPM.

Le rôle du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) vient en appui en soutenant le projet de covoiturages à Wargnies le Grand et l'expérimentation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

2. Modification du Plan d'Occupation des Sols (POS)

La parcelle « OA 0127 » jouxtant le cimetière située en zone non constructible fait l'objet d'un projet de modification du POS et est soumise à enquête publique pendant 33 jours consécutifs du 17 octobre au 18 novembre 2016 inclus.

Cette transformation a pour but de déplacer le parking actuel (situé en face du cimetière) et de l'implanter à côté du cimetière actuel et de l'entrée de la future extension (prévue en 2017).

Cette modification intègre la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de cette procédure, une enquête publique est diligentée et un commissaire enquêteur se tient à la disponibilité du public en Mairie :

- le lundi 17 octobre 2016 de 9 h à 12 h.
- le mercredi 9 novembre 2016 de 15 h à 18 h
- le vendredi 18 novembre de 15 h à 18 h

➤ Cadre de vie - ANIMATIONS



Le panneau d'informations

Début mars : les jardins amateurs se sont réunis et ont apprécié une intéressante conférence de Monsieur LASSELIN.

Début mai : nous avons poursuivi le fleurissement de notre ville en étroite collaboration avec Séverine DELOBELLE, adjointe à l'animation de la vie locale.

En juillet : le jury a pu apprécier les maisons & jardins fleuris dans le cadre du concours annuel (19 participants en 2015 et 22 inscrits en 2016). La remise des récompenses s'est faite le dimanche 16 octobre.

Vous avez pu constater l'entrée en service du **panneau électronique d'informations** qui a pour but de relayer l'information municipale, celle des associations...

➤ Les commémorations

La commémoration du 1er mai a vu, après le traditionnel défilé accompagné par de multiples associations, la remise des médailles du travail à nos récipiendaires repris ci-après :

Echelon Argent

Véronique DELSART
Thierry KIELBASA
Fabrice BERTAUX
Stéphane DOUAY

Echelon Or

Eric CAUDERLIER
Jean-Michel CHARLET
Jean-Michel DORMEGNIES
Jean-Claude LECLERC
Gilles NISON
Patrick GIRAULT

Echelon Grand Or

Gérard PETERS

La commémoration du 8 mai a été exceptionnelle car jumelée avec la manifestation remarquable sur le thème « Poix fête sa libération »

Après le défilé traditionnel, les danses des « Chica's dance », Louisa ABBADI qui chante « PIAF » ont été appréciés.

A noter une belle mobilisation de nos associations, de nos écoles, de l'Improvis Band Podéens, de nos pompiers si fidèles, de notre coulonneux (Didier DUCARNE et son lâcher de pigeons), le tout rehaussé par de belles prestations de la chorale paroissiale (avec Jean-Yves COPIN) et des enfants de l'école mixte (avec Samuel JETTE).



Dépôt de gerbe au monument aux morts

Un 18 juin exceptionnel :

Place du Général de Gaulle : Après la lecture de l'appel du Général de Gaulle, un hommage a été rendu à Emile BOUTHEMY « compagnon de la libération » et Julien RIVIERE « lauréat du concours départemental de la résistance et de la déportation » a reçu les félicitations de la commune et un cadeau.

Puis au restaurant scolaire : un hommage a été rendu à Robert LAMBOURG, Maire honoraire, Maire de 1989 à 2008, ancien directeur des écoles avec pose d'une plaque commémorative. De multiples associations et un public nombreux ainsi que des élus des communes voisines ont participé à cet hommage.

➤ NOS SALLES

Elles sont très sollicitées.

Leur planning vient d'être mis en place après une longue réunion de concertation ; nous avons maintenant 31 associations !

Nous poursuivons leur entretien : adoucisseur d'eau prévu à la salle des fêtes, acquisition de couverts, verres, poubelles...

Elles ont aussi bénéficié de travaux de rénovation (par exemple : nouvel éclairage et nouvelle sonorisation à la salle des fêtes).

NOS TRAVAUX

Alain CLOEZ, adjoint aux travaux, au service des eaux et à la sécurité.

Mon collègue Daniel RONCHIN, au travers l'aspect financier, vous a évoqué les investissements réalisés et ceux prévus d'ici la fin de l'année. Derrière les chiffres, il y a bien sûr les hommes qui s'investissent dans leur réalisation.

Le grand chantier, c'est l'assainissement en cours d'achèvement (en principe pour fin octobre), rue du Château et rue Talma que réalise Noréade avec l'entreprise Lorban.

Nous sommes conscients des nuisances pour les riverains que, néanmoins, nous essayons de limiter mais que l'incivilité de certains (passer à tout prix, rouler trop vite...) aggrave.

Bien que n'ayant pas la maîtrise d'ouvrage, nous sommes très impliqués dans ce chantier en particulier notre service des eaux qui a profité de ces travaux pour réaliser des changements de compteurs. Nous sommes partie prenante chaque semaine aux réunions de chantier.

L'assainissement achevé, c'est la commune qui prendra le relais en novembre pour la voirie, les trottoirs et les bordures (et peut être un dispositif de limitation de la vitesse en cours de discussion).

Les travaux devraient être achevés à la fin de l'année.

Mais à côté des importants travaux d'investissements, il y a des opérations d'entretien, de réfection (parfois suite à des dégradations volontaires), d'aménagements avec la participation de nos équipes.

Citons, sans être exhaustif :

- ♦ Le nettoyage, le désherbage du cimetière (avec du retard cette année en raison de plusieurs arrêts pour maladie ou accident de membres de notre personnel),
- ♦ L'entretien, le ré-engazonnement, le traçage au laser de notre terrain de football (pour être aux normes Coupe de France), les changements de filets, la rénovation des vestiaires, la peinture des clôtures, l'adjonction de pare-ballons.... et il a fallu élaguer tous les peupliers,
- ♦ L'aménagement du sous-sol du restaurant scolaire pour accueillir le stockage du courrier et le véhicule électrique du facteur,
- ♦ La réalisation d'un local de rangement de la sonorisation à la salle des fêtes,
- ♦ La réfection des luminaires de la salle des sports,
- ♦ L'aménagement de l'ancienne pharmacie pour accueillir les Restos du Cœur et les activités de l'Association des Amis de l'école,
- ♦ La pose de clôtures au City,
- ♦ Le nettoyage des cuves du château d'eau.

Ce sont là des exemples du quotidien de nos activités !



La rue du Château en plein travaux.

NOTRE SECURITE

Alain CLOEZ, adjoint aux travaux, responsable de la commission « circulation, stationnement, sécurité ».

Avec toute la commission, nous avons travaillé depuis un an à la recherche de l'amélioration de la sécurité dans notre commune.

Des mesures sont aujourd'hui effectives :

- ♦ Dispositif anti-intrusion dans nos ateliers municipaux,
- ♦ Caméra de vidéosurveillance installée et prochainement opérationnelle (zone « City - salle de musique - salle St Martin »),
- ♦ Interdiction de stationnement à proximité des écoles et de la mairie.



Notre Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) vient de prendre ses fonctions et veillera au respect des décisions prises.

Dans les prochains jours (fin octobre en principe) la rue de la République sera mise en sens unique (dans le sens « centre du village » vers « la rue de Neuville ») avec un stationnement unilatéral et des emplacements de stationnement matérialisés.

De même, des places de stationnement seront délimitées à proximité de la boulangerie.

Les interdictions de stationnement près des écoles et un décrochage face à la mairie pour permettre le passage des piétons et poussettes seront définitivement matérialisés. Nous y sommes de plus contraints par le plan « Vigipirate ».

Deux radars pédagogiques seront mis en place à proximité des écoles et du collège avant la fin de l'année.

Deux autres dossiers seront débattus prochainement au Conseil Municipal :

- Les modalités pratiques de limitation de vitesse rue du Château,
- Le stationnement des poids lourds.

NOS ECOLES, NOS ACTIONS SOCIALES ET SOLIDARITE

Ludivine JOVENIAUX, adjointe à la vie scolaire, aux affaires familiales et sociales.

NOS ECOLES

- ♦ **La reprise** s'est bien passée le 1^{er} septembre avec 265 enfants répartis dans 11 classes,
- ♦ **Au niveau des enseignants** :
Le départ de M. CAZIN, qui a connu plusieurs générations d'enfants, est un fait marquant. Ses collègues et la municipalité lui ont témoigné leur gratitude.

Mme CUVELLIER a rejoint Preux au Bois et Mme BARBIER occupe plusieurs postes dans différentes écoles.

Nous accueillons cette année Sandrine LEBUFFE (CE2/CM1), Sandrine ABRAHAM (CM1), Corinne PAGNIEZ (CM2 en décharge de la directrice) et Julien BLANCQUART(CM1).

- ♦ Après la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 lors de la fête de l'école, nous nous sommes associés actuellement à l'opération « *Cueillons la nature* » :

L'objectif est de **sensibiliser** les élèves à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'alimentation, de découvrir la pomme et les vergers de l'Avesnois : les enfants participent à une journée de ramassage des pommes dans les vergers, les pommes sont ensuite pressées afin de récupérer le jus mis en bouteille chez un producteur. Le jus récolté est partagé entre la municipalité, l'école et les propriétaires des vergers. Des fruits seront distribués aux enfants durant l'année scolaire à raison de 6 livraisons/trimestre.

Le Parc Naturel Régional proposera de planter des arbres fruitiers régionaux aux écoles, sur un espace communal ou dans un verger.

La Municipalité participe financièrement à cette belle opération et y apporte une aide logistique.

- ♦ **Les travaux** se poursuivent également aux écoles avec les remplacements des fenêtres de la classe de Madame CUVILLIER, la réfection de la toiture du hall de la maternelle et de la classe de Mme DRECQ ainsi que la pose d'un revêtement de sol sur l'espace jeux des tout-petits.
- ♦ **La sécurité** est au cœur de nos préoccupations sans cependant vouloir sombrer dans la psychose. Nous répondons aux exigences du plan « Vigipirate » interdisant tout stationnement à proximité des écoles et avec la directrice, les enseignants et le personnel des écoles, nous mettons en place un plan en cas d'intrusion (confinement ou évacuation) en veillant à éviter tout traumatisme aux enfants. La vigilance des parents est essentielle pour nous signaler tout élément anormal.
- ♦ Enfin, nous saluons la naissance d'une association « *Les amis de l'école* » dont l'objectif, concerté avec les enseignants et les parents d'élèves, est d'organiser des actions (collecte de livres, ateliers, brocante « enfants »...) permettant d'aider matériellement l'école.
- ♦ **Les activités périscolaires (nos N.A.P.)** : Ces activités imposées aux communes par l'Etat, nous les mettons en œuvre dans le but d'apporter détente et découverte d'activités aux enfants.

Face à une contrainte qui coûte plus de 10.000 € à notre collectivité, nous nous efforçons de les rendre agréables et attrayantes. Trois fois par semaine, plus de 140 enfants y participent, c'est chaque fois 10 animateurs avec 10 ateliers et 10 points d'accueil.

Les activités sont renouvelées à chaque nouvelle période scolaire, elles dépendent totalement de la commune. La gratuité est et sera maintenue tant que nous bénéficierons de l'aide de l'Etat et de la CAF qui couvre une partie des coûts.

Deux journées « portes ouvertes » ont permis aux familles de découvrir les multiples activités.

Félicitations à toute l'équipe qui mène cette mission !

L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITE

Elle s'exprime de la naissance à la retraite !

La PMI (**P**rotection **M**aternelle et **I**nfantile) a pu reprendre son activité après la restauration et le réaménagement de la salle St Martin (les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois).

Le forum « **Bien vivre sa retraite** » organisé à Poix du Nord pour la première fois a connu un très vif succès : 24 stands dédiés à l'information dans tous les domaines pour les retraités ont accueilli 220 personnes qui ont pu aussi bénéficier de démonstrations de divers clubs ou associations : Biogym, Country, Chorale, club

« Mars ». Ce forum a débouché sur des ateliers ciblés organisés à Poix du Nord par la CCPM et animés par l'association « **S.I.E.L. BLEU** » (**S**ports, **I**nitiatives **E**t **L**oisirs). Ces ateliers se déroulent tous les jeudis jusqu'à décembre.

Nous sommes également impliqués pour nos aînés dans l'action importante menée par la CCPM « **La communauté amie des aînés** » animée par Denis LEFEBVRE, vice-président et aussi médecin gériatologue au Centre Hospitalier de Le Quesnoy. Cette action vise nos aînés, les aidants, les professionnels de santé. Elle passe par un diagnostic de l'existant dans les domaines sensibles pour les personnes âgées (bâtiments, espaces extérieurs, aménagement intérieur, transport, mobilité, autonomie, service de soins...). Elle sera relayée prochainement sur notre commune avec la mise en place d'un contrat en service civique. Il en découlera un programme d'actions avec la CCPM.

Elle s'exprime aussi par la solidarité : à côté d'un engagement fort de notre CCAS qui - en plus de sa mission d'aides directes - s'implique financièrement pour nos aînés, nos jardins ouvriers et dans des actions ponctuelles telles que le forum « Bien vivre sa retraite », nous avons pris la décision logique d'accueillir dans la salle dite de l'ancienne pharmacie « **Les restos du cœur** » dans le cadre d'une première convention d'un an. Cette décision est logique dans la mesure où plus de 70 % des bénéficiaires du centre, initialement ouvert à Hecq, sont poixéens. L'ouverture se fera le 23 novembre avec un accueil chaque mercredi pendant la période hivernale.

L'ANIMATION DE la VIE LOCALE

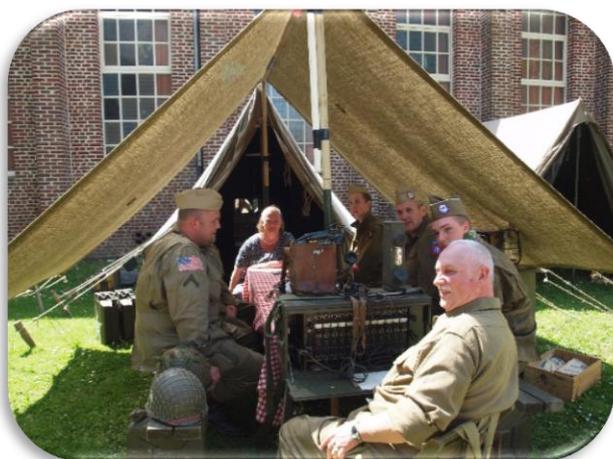
Séverine DELOBELLE, adjointe à l'animation de la vie locale, la jeunesse et les sports.

D'abord « **bravo** » à notre monde associatif qui s'est encore conforté d'une trentième association « Les Amis de l'Ecole ».

Leur rôle est prépondérant dans l'animation de la vie locale. Nous les soutenons au maximum, d'une part par le maintien à même niveau des subventions (28.000 € cette année) mais aussi par la mise à disposition de terrains et locaux, l'entretien de ceux-ci, la fourniture d'une aide logistique tant par nos services techniques qu'administratifs, que je remercie à cet effet.

Alors rapidement, rappelons quelques manifestations importantes réalisées depuis Avril (date de notre bulletin municipal) que quelques photos illustreront mieux que de longs propos.

- ♦ **Avril** : La chasse aux œufs mais aussi de multiples manifestations associatives : la brocante, l'opération « nettoisons la nature », le voyage à Burgbrohl.
- ♦ **Mai** : Ce fût l'inoubliable manifestation « Poix fête la libération » initiée par l'association « Nuts » avec le soutien de la commune : campement militaire, défilé de véhicules d'époque, concert sur des musiques des années 50, bal en costumes d'époque...



- ♦ **Juin** : De beaux feux de la St Jean avec l'association des sociétés podéennes.
- ♦ **Juillet** :
 - Les jeux du 14 juillet, la retraite aux flambeaux, la ducasse, le lâcher de ballons.
 - La fête communale avec ses spectacles en salle, au stade, le lâcher de lanternes célestes et un feu d'artifice sur le thème « Star Wars ».
 - Le concert de la ducasse.



- ♦ **Août** :
 - Le tournoi de pétanque de la municipalité.
 - Le ball trap.

Ce ne sont là que quelques illustrations qui ne reprennent pas l'ensemble des manifestations de nos associations que vous trouvez dans le calendrier des festivités joint.

- ♦ Début octobre : ce fut le traditionnel « repas des aînés » avec une animation sur le thème « Guinguette ».
- ♦ Citons simplement à venir : « bibliothèque en fête » (02/11), la ducasse de Novembre, le Téléthon (26 & 27/11) avec démonstrations sportives, jeux gonflables pour enfants, dégustation vin chaud, petite restauration.
- ♦ Viendra en Décembre (le 22) le spectacle de Noël à la salle des fêtes.

Cette période de fin d'année sera riche aussi de multiples manifestations associatives.

Un mot doit être dit de notre école de musique qui a redémarré en octobre avec 26 enfants qui suivent le solfège le samedi matin et qui accèdent maintenant à la découverte des instruments. Ceci se fait avec le concours de l'harmonie municipale et sous l'égide de Samuel JETTE avec qui nous envisageons de relancer une activité musicale plus intense sur notre commune.

Un regret doit être exprimé sur le fleurissement. Nos efforts importants ont été pénalisés par des actes de vandalisme et parfois un entretien insuffisant. Nous poursuivrons nos efforts avec une organisation revue et un projet de fleurissement de nos entrées de ville et des jardinières d'hiver.

Enfin, quant à nos illuminations de Noël, elles continueront leur progression. Nous avons décidé de revoir complètement ce point en début de mandat avec la volonté d'une qualité et d'une unité. Chaque année (avec un budget limité), nous conforterons ces illuminations avec une extension dans de nouveaux quartiers de la commune.

Et j'en termine par des félicitations au club de football (S.P.R.) pour leur qualification pour le cinquième tour de la Coupe de France.

Notre centre aéré

Jean-Léon NOISETTE, conseiller délégué.

Compte-tenu d'un décalage de la date du début des vacances scolaires, le centre aéré s'est déroulé du 07 au 29/07/2016.

Si la compétence est maintenant à la Communauté de Communes, il y a une large décentralisation dont nous bénéficions.

Cette année, 140 enfants y ont participé sous la responsabilité de la directrice Séverine BETHEGNIES et de la sous-directrice Valérie DEPARIS avec le concours de 14 animatrices et animateurs.

Chaque semaine faisait l'objet d'une animation thématique : en avant l'aventure, un jour une époque, voyage autour du monde, les sports.

De nombreuses sorties ont ponctué notre centre : piscine de Le Cateau, zoo de Lille, forêt de Raismes, bowling de Valenciennes et, en clôture, une journée à la Mer de Sable à Ermenonville.

Le camping au gîte de Salesches a été particulièrement apprécié par les plus grands (piscine couverte, équitation, soirée barbecue), les plus petits ont eux réalisés un bivouac dans l'enceinte du centre.

La garderie du matin et du soir est venue compléter le dispositif.

Une enquête de satisfaction qui vient d'être réalisée traduit une appréciation très positive du déroulement du centre.

D'autre part, une autre enquête s'achève afin de voir l'intérêt de l'ouverture du centre pendant les vacances scolaires de Pâques et de la Toussaint.

A ce jour, 75 questionnaires ont été reçus avec un taux de demandes de 82 %.

Cette enquête servira de base et d'argumentaire auprès de la CCPM.



Notre communication

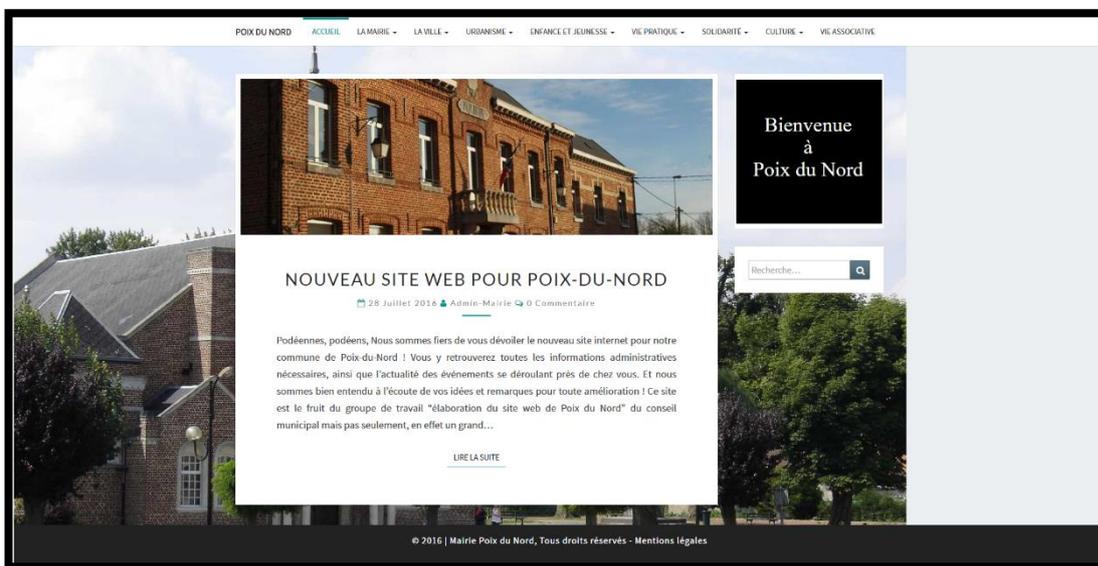
Geoffrey PAUL, conseiller délégué aux nouvelles technologies et à l'information.

Tout d'abord, comme vous avez pu le constater le **panneau d'informations** électronique diffuse l'information municipale et du monde associatif. Nous ne pouvons qu'inciter les associations à l'utiliser pour la communication de leurs manifestations.

Un lourd chantier se termine : la création du **site informatique** de la commune. Je remercie le groupe de travail qui a été à mes côtés pendant cette longue année de préparation. Il sera accessible à partir du **vendredi 21 octobre 2016**. S'agissant d'une première diffusion, il sera évidemment très perfectible et nous comptons sur la remontée de vos remarques et propositions.

De même, nous travaillons maintenant sur un projet de mise en place d'une identité communale sur les réseaux sociaux (facebook...).

Enfin, nous achevons la mise en place du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Nous avons maintenant collecté toutes les informations et entrons dans la phase rédactionnelle. Ce plan devrait être effectif avant la fin de l'année.



Avant de conclure de bulletin, je me dois d'insister sur le rôle particulier de **Roxane GHYS** qui, en plus de son mandat de conseillère communautaire, profite de celui-ci pour assurer un travail de liaison avec les adjoints et permet la mise en place d'actions financées ou soutenues par la CCPM.

De même, avec **Maryse CARLIER**, nous avons assuré la mise à jour et maintenant la rédaction régulière de tous les procès-verbaux de nos conseils municipaux qui seront prochainement accessibles sur le site.

Nous avons procédé également avec l'équipe du **CCAS** à une remise en ordre de l'attribution des parcelles et de la gestion des jardins ouvriers avec des travaux d'amélioration prévus avant cette fin d'année.

Enfin, l'investissement de chaque **conseillère** et de chaque **conseiller**, en particulier dans les commissions, est vraiment un moteur de notre action.

Merci à toutes et à tous.